

AUTOMOBILE CLUB DAUPHINOIS

GRENOBLE 38

*La Maison
de l'Automobiliste*



(ed271222aF)

Pourquoi nous sommes contre l'élargissement de la ZFE au VL dans l'agglomération grenobloise ZFE : Zones à Fortes Exclusions

Tout d'abord nous voulons rappeler que nous ne sommes pas des intégristes de l'automobile. Que nous parlons au nom des automobilistes, mais aussi des motards. Pas seulement des passionnés, mais des utilisateurs, tant à titre privé que professionnel, pas des nantis de grosses cylindrées ou de voitures de collection.

Nous habitons la métropole grenobloise ou le département de l'Isère. Nous organisons des stages de récupération des points du permis ou de recyclage du code de la route.

A ce titre nous avons une vue bien plus élargie que nos seuls adhérents.

Nous participons à la vie des collectivités locales ; département, Grenoble Alpes Métropole, mairie de Grenoble et préfecture de l'Isère - Commission Départementale de Sécurité Routière (CDSR). Nous ne sommes donc pas que des « raleurs » et sommes clairement identifiés de ces instances quand elles veulent nous consulter....

Ce qui n'a pas été le cas pour les ZFE ! Bien que nous nous soyons manifestés.

Et notre association loi de 1901 existait à Grenoble avant cette loi, bien qu'ayant été déclarée en préfecture de l'Isère qu'en... 1905

Nous sommes des travailleurs, des retraités, des chefs d'entreprises, et des bénévoles à l'ACD. Nous sommes des parents et grands parents et aussi soucieux de notre planète.

Contre parce que trop rapidement :

Gouverner c'est prévoir : Le président de la Métropole ou le Maire de Grenoble en sont à leur 2^e mandat !

Nous demandons donc : 3 ans de délais pour les VL quelque soit le Crit'Air.

La ZFE existe déjà à Grenoble pour les Véhicules Utilitaires (même ceux appartenant à des particuliers) et les Poids Lourds sans qu'une réelle conclusion d'impacts contradictoire n'ait été faite. Que des exonérations nombreuses sont aujourd'hui à l'ordre du jour car cela à mal été anticipé. Et on veut recommencer.

La législation laisse libre champ à des critères de choix : VU et PL en était un.

Mais aussi aux véhicules, aux voies concernées, aux communes, aux jours, aux horaires...

- Pas de concertation sur ces points,
- Pas d'obligation d'étendre la ZFE

Et il n'existe pas de parc d'occasion.

Nous demandons donc :

1/ 4 roues uniquement, les 2 roues sont moins soumis aux embouteillages, roulent donc moins longtemps pour le même trajet et ne cherchent pas de places de parking

2/ Pas de ZFE de 19h30 à 7H du matin ou il y a moins de circulation et cela permettra encore l'accès à certains commerces ou emmener sa voiture au Contrôle Technique ou au garage.

- 3/ Pas de ZFE les samedis pour que chacun puisse encore aller faire ses courses en ville.
- 4/ Pas de ZFE le Dimanche pour que les pauvres puissent encore aller se promener.
- 5/ Pas de ZFE pour l'accès à toutes les zones commerciales (Grand place, Comboire, St Martin Heres, Fontaine,...)
- 6/ Pas de ZFE pour l'accès aux soins pour tous (hopitaux, cliniques, spécialistes, médecins mais aussi vétérinaires..)

Nous demandons aussi des Exonérations :

- pour tous les porteurs d'une carte d'handicap.
- pour les plus de 70 ans qui ne veulent pas changer pour une voiture moderne.
- pour l'accès à tous les soins sur RDV.
- 1 par mois pour tous.

Contre car incohérent :

-Pour protéger notre industrie : c'est incohérent de parler de rapatrier nos outils de production (qui pollueront un peu surement) et de sacrifier nos leaders français à la chine.

Ecoutez un homme avisé, Mr Tavarès, patron de Stellantis !

-Parce que le virage souhaité par des politiciens qui nous ont déjà pronnés :

- .le Gas Oil pour consommer toutes les couches raffinées du pétrole,
- .puis le GPL sans y mettre les pompes,
- .et le E10...

vers le tout électrique n'est pas crédible.

Nul ne doute qu'on va dans le mur, les français ne suivront pas cette voie suicidaire.

-On est incapable de produire cette électricité alors qu'on nous demande de baisser le chauffage, d'arreter des usines...

-On est incapable de retirer les minerais nécessaires aux batteries et autres composants dans le respect de l'homme et de la nature. D'ailleurs nul ne le ferait en France. On n'a pas encore capacité à produire en France (ni en Europe) les batteries et encore moins à les détruire.

-On parle de la survie de la terre, mais les voitures qui ne rouleront plus à Grenoble seront vendues ailleurs. Et transportées.

-On nous demande de tout recycler, de tout réparer et le bien le plus couteux doit etre jeter ?

Voila un bel exemple d'**obsolescence programmée**.

Contre car injuste :

-les Bobos grenoblois qui roulent en ville avec des SUV 4X4 récents qui ont pris 500 kg de plus et un coefficient de pénétration dans l'air de camion (CX) en ont les moyens. Leur vignette crit air ne sera pas touchée par cette ZFE mais leur énergie reste au pétrole majoritairement. Prennent ils le temps de la charge ?

-Ceux qui ont une voiture de 2005 avec le meme moteur que celui de 2006 ne pourront plus rouler. Une petite berline de 20 ans pèse la tonne. Plus du double à tracter aujourd'hui.

-Ceux qui voyagent en yacht ou en jet privés continuent à le faire (et vous vendent des voitures électriques !)

-Ceux qui habitent en immeuble, ceux qui bénéficient d'une place de parking en copropriété, comment font ils pour bénéficier d'une prise ? Ou en est l'équipement du parc de logements sociaux Métropolitains et grenoblois ?

-Les aides et contre parties sont insuffisantes. Pas de ZFE tant qu'on ne peut pas acquérir un véhicule personnel européen au meme prix qu'un thermique simple actuel.

Contre car les politiques et les services publics n'ont pas fait le job en amont :

-Tout d'abord la communication a aussi été insuffisante. A quelques mois de la mise en service, interrogez les gens, peu connaissent la réalité de ces exclusions et les conséquences pour eux.

-la consultation publique récente a été soigneusement cachée, les réunions divulguées à la dernière mn.

Aucune communication en amont, aucune méthode sur l'analyse qui en sera faite divulguée.

-Les Transports en Commun ne sont pas adaptés. On nous parle de budget, mais aussi de budget dont parlent ceux qui ne peuvent pas se payer une voiture récente qui ne cesse d'augmenter. La voiture permet de circuler à toute heure du jour et de la nuit, 7J /7. Ou qu'on habite. Des communes de la Métropole ne voient pas encore suffisamment de TC, citons St Paul de Varces par exemple pour ne pas aller trop loin... et pas de vélos ni trottinettes électriques à dispo.

Les TC ne répondent pas à l'urgence. Et on habite Grenoble, on nous demande de mettre des pneus neige sur nos voitures par hasard ? Vendredi 13 décembre, chutes de neige annoncée sur Grenoble... et des transports en commun bondés qui ne peuvent pas emmener les gens au travail. Quelle réactivité !

On demande aussi un service minimum en cas de grève des TC, et des trains qui arrivent à l'heure ! et un RER !

-Les réseaux de recharge électrique publics ne sont pas développés. Les prévisions sont loin d'être respectées. EDF n'accorde pas les abonnements adéquats en raison de la pénurie, à des professionnels ! Pour les parkings de la Métropole ont nous parle de 2025 !

Mettons en place le réseau avant, avant de faire faire l'effort par le particulier.

-Sommes nous sur que tous nos parkings en ouvrage pourront supporter le poids presque doublés des voitures en 10 ans ?

Comment l'état va-t-il récupérer les juteuses taxes sur les carburants ?

GEG régie propriété de la mairie de Grenoble et de la Métropole distribue depuis peu des bénéfices aux actionnaires !

La politique grenobloise voit trop juste. Plus de réalisme SVP

Sauver la place Grenette ne sera pas sauver la planète !

Alain FREYSSINET – Président - president@ac38.org - 0688536316

Pour plus d'infos : www.automobile-club-dauphinois.org, ou <http://www.ac38.org>
Site national <http://www.automobileclub.org/ffac/>

Adhérent de : <http://www.40millionsdautomobilistes.com>
Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue.
Reconnue d'utilité publique votre don est déductible de vos impôts.

Automobile Club Dauphinois - 107 rue des alliés - 38100 GRENOBLE - info@ac38.org - Tel 0438498190
Association loi 1901, fondée en Janvier 1905, déclarée en Préfecture de l'Isère sous le N° 0381000058
N° RNA : W381008369 – Adhérent de l'UNAC - SiRET : 403 805 856 00024 - APE/NAF9499Z